

## Exploitations de grandes cultures en France métropolitaine

# Des grandes cultures dans deux tiers des exploitations

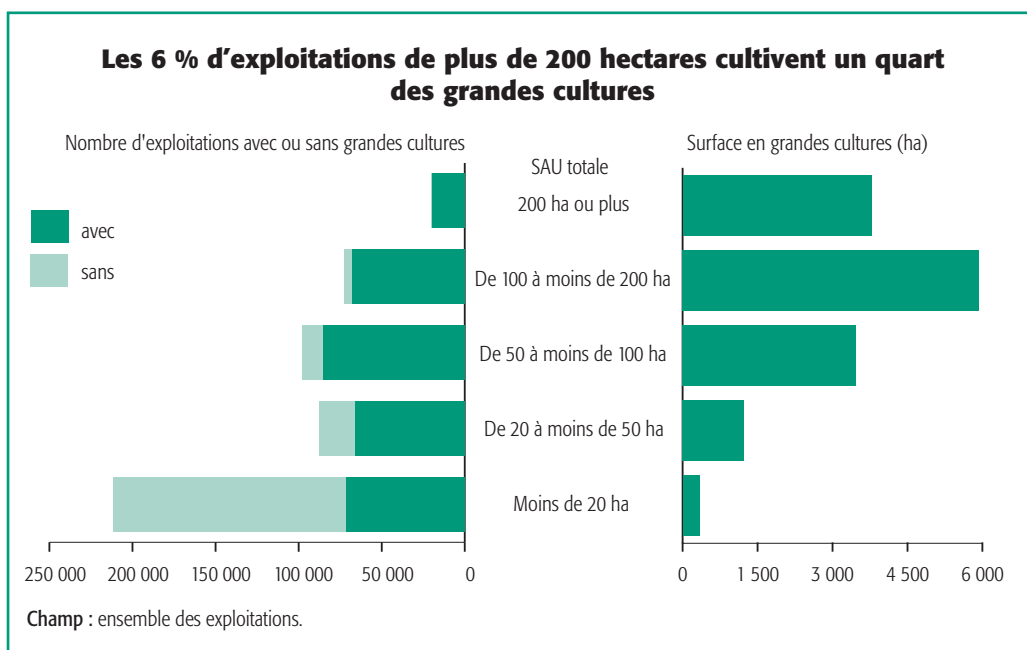
310 000 exploitations agricoles produisent des grandes cultures sur près de 15 millions d'hectares. Parmi elles, près de 40 % sont spécialisées en grandes cultures contre 31 % en 2000.

En 2010, près des deux tiers des exploitations agricoles cultivent des grandes cultures en France métropolitaine, comme en 2000. Mais cette proportion passe à seulement un tiers au sein des exploitations de moins de 20 hectares, et atteint 95 % pour les exploitations de 200 hectares et plus. Ces exploitations ayant des grandes cultures ont perdu un quart de leur effectif en dix ans. Les surfaces moyennes de grandes cultures qu'elles exploitent ont cependant fortement augmenté

dans toutes les régions. Ainsi, les grandes cultures occupent toujours près de 15 millions d'hectares du territoire soit plus de la moitié de la superficie agricole utilisée. Ces exploitations y consacrent en moyenne 48 hectares. Près d'un quart d'entre elles possède moins de 20 ha et cultive 2 % de la surface en grandes cultures. À l'inverse, 6 % d'entre elles ont plus de 200 ha et occupent un quart de cette surface. Cette concentration des surfaces en grandes cultures a cependant légèrement diminué depuis 2000. En 2010, 22 % des exploitations cultivent 80 % de la sole en grandes cultures. En 2000, 18 % des exploitations seulement suffisaient à exploiter ces 80 %. Par comparaison, la concentration des surfaces totales (SAU), moins forte, reste stable : un tiers des exploitations cultivent 80 % de la SAU.

### La part des exploitations spécialisées en grandes cultures progresse...

Parmi les 310 000 exploitations produisant des grandes cultures en 2010, seulement 119 000 exploitations sont spécialisées en grandes cultures. Elles représentent 24 % de l'ensemble des exploitations métropolitaines contre 19 % ➤



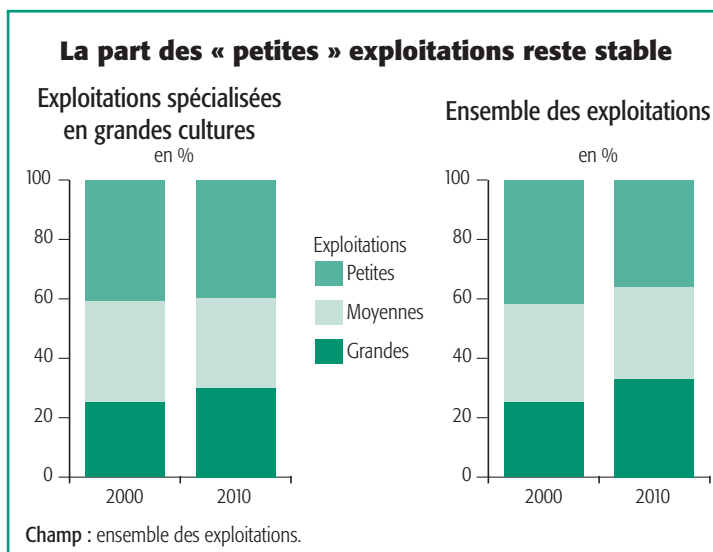
Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires

> en 2000. La surface moyenne de ces exploitations a progressé de plus de 20 %, elle atteint désormais 76 ha. Les céréales représentent toujours les surfaces les plus importantes au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures. Le blé notamment : 86 % des exploitations produisant des céréales en cultivent. La surface en protéagineux s'est réduite en dix ans. En revanche, la filière oléagineux a accru sa surface totale cultivée grâce à l'augmentation notable de la surface en colza (+ 34 % au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures). La proportion d'exploitations spécialisées en grandes cultures et produisant des cultures industrielles a diminué entre les deux recensements, tant en surface qu'en effectif. La betterave en constitue la première culture. La part de la surface cultivée en pommes de terre est stable. Ces deux cultures se sont concentrées dans les exploitations spécialisées en grandes cultures de moyenne et grande taille.

## Pour en savoir plus...

Consultez le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

▼  
Résultats  
Onglet Recensement agricole 2010



Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

## ... et la part des grandes également

En 2010, 30 % des exploitations spécialisées en grandes cultures sont des exploitations de grande dimension économique, contre 25 % en 2000. Cette évolution correspond cependant à celle de l'ensemble des exploitations. Certaines cultures sont plus présentes au sein des grandes exploitations. Par exemple, 95 % de la surface en pommes

de terre et 90 % de celle de betteraves y sont implantées. La surface de ces cultures y augmente depuis 2000, alors qu'elle recule dans l'ensemble des exploitations. Cette spécialisation est moindre pour les autres cultures.

## Davantage de sociétés

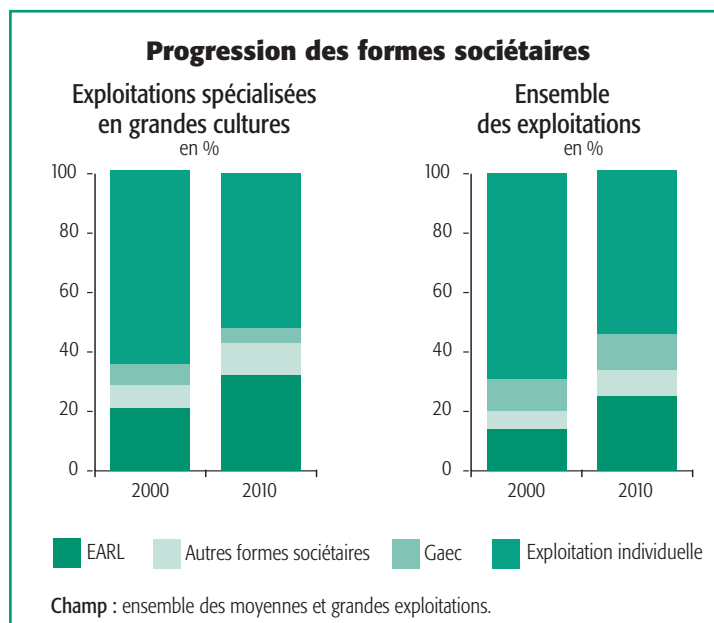
En 2010, 31 % des exploitations spécialisées en grandes cultures ont opté pour un statut >

Moins d'exploitations pour des surfaces cultivées globalement stables								
	2010						2010/2000	
	Exploitations			Exploitations spécialisées			Évolution des moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures	
	Nombre	Évolution 2010/2000 en %	Surface de la culture en ha	Nombre	Évolution 2010/2000 en %	Surface de la culture en ha	Nombre en %	Surface en %
Céréales	270 108	- 26	9 225 074	103 229	- 9	5 317 715	- 4	+ 14
Blé	209 113	- 24	5 402 733	88 316	- 6	3 279 690	- 2	+ 11
Maïs grain	99 761	- 30	1 615 656	48 929	- 11	946 068	- 1	+ 6
Orge	127 728	- 25	1 574 611	50 372	- 7	928 898	- 3	+ 22
Oléoprotéagineux	119 371	- 14	2 647 781	67 669	- 4	1 884 699	- 1	+ 19
Oléagineux	106 957	- 10	2 232 582	62 574	+ 4	1 578 509	+ 8	+ 16
Colza	72 885	- 2	1 463 869	44 091	+ 12	1 042 884	+ 13	+ 19
Protéagineux	39 082	- 20	415 199	24 185	- 17	306 190	- 17	+ 7
Cultures industrielles	33 614	- 30	482 037	23 359	- 20	408 505	- 20	+ 11
Betteraves	24 262	- 24	383 624	18 208	- 17	330 550	- 16	+ 14
Pommes de terre	20 984	- 31	154 448	10 329	- 17	128 575	- 13	+ 16

Champ : ensemble des exploitations produisant des grandes cultures.  
Lecture : 209 113 exploitations cultivent du blé en 2010, 99 761 exploitations cultivent du maïs grain. Ainsi, une exploitation qui cultive du blé et du maïs grain sera comptée deux fois.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles





Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

> des chefs (plus de 60 %). Le travail à moins d'un quart de temps des chefs et coexploitants s'est développé dans l'ensemble des exploitations de grandes cultures : 31 % ont déclaré travailler moins d'un quart de temps sur leur exploitation en 2010, contre 28 % en 2000. Cette évolution est plus marquée pour les chefs et coexploitants d'exploitations de moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes

cultures (13 % en 2010 contre 8 % en 2000). Au total, la quantité moyenne de travail des chefs et coexploitants d'exploitations spécialisées en grandes cultures s'établit à 0,63 Uta par personne. Elle a reculé durant ces dix dernières années. Ces exploitants et coexploitants sont assistés en moyenne par 0,3 autre actif familial, un niveau légèrement inférieur à celui de l'ensemble des exploitations.

## Recours accru aux entreprises de travaux agricoles

Le nombre de salariés permanents hors famille, moins de 0,2 personne par exploitation, est resté globalement stable dans les exploitations spécialisées en grandes cultures quand il a progressé de 28 % dans l'ensemble des exploitations. Le volume de travail saisonnier, bien qu'encore relativement important avec 11 000 Uta, enregistre une baisse importante, - 18 % par exploitation contre une progression de 14 % pour l'ensemble des exploitations. En revanche, le recours aux entreprises de travaux agricoles s'y est fortement amplifié et atteint 3 000 Uta en 2010. D'une manière générale, les moyennes et les grandes exploitations spécialisées en grandes cultures ont un profil légèrement accentué par rapport à l'ensemble des exploitations de la spécialité : stabilité du nombre de chefs d'exploitation et coexploitants, diminution un peu plus importante des actifs familiaux et des salariés permanents hors cadre familial, recours plus faible au travail saisonnier et recours accru aux entreprises de travaux agricoles >

## Diminution moins rapide des exploitations spécialisées en grandes cultures

	Ensemble des exploitations		dont exploitations spécialisées en grandes cultures		dont moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures	
	2 010	Évolution depuis 2000 en %	2 010	Évolution depuis 2000 en %	2 010	Évolution depuis 2000 en %
Exploitations agricoles (millier)	490	- 26	119	- 6	71	- 4
Surface agricole utilisée moyenne (hectare)	55	+ 31	77	+ 14	120	+ 13
Chefs d'exploitations et coexploitants par exploitation	1,23	+ 7	1,16	+ 3	1,25	+ 4
dont femmes	0,33	+ 18	0,31	+ 12	0,28	+ 17
Travail des chefs et coexploitants par personne (Uta)	0,74	+ 5	0,63	- 3	0,78	- 5
Conjoints non coexploitants actifs et autres actifs familiaux (par exploitation)	0,42	- 28	0,32	- 28	0,37	- 32
Salariés permanents hors famille par exploitation	0,32	+ 28	0,17	+ 0	0,26	- 3
Travail saisonnier par exploitation (Uta)	0,16	+ 14	0,09	- 18	0,14	- 21
Entreprises de travaux agricoles par exploitation (Uta)	0,02	+ 81	0,02	+ 48	0,03	+ 52
Travail agricole par exploitation (Uta)	1,53	+ 6	1,09	- 7	1,51	- 9
Travail agricole par hectare de SAU (Uta)	0,03	- 19	0,01	- 18	0,01	- 20

**Champ :** ensemble des exploitations.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

> (ETA). Globalement, le travail agricole atteint 1,09 Uta par exploitation en 2010 dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, en baisse de 7 % par rapport à 2000, contre 1,53 Uta par exploitation dans l'ensemble des exploitations, volume en hausse de 6 %. Compte tenu de l'augmentation de la SAU moyenne de ces exploitations, la productivité apparente du travail a fortement augmenté, comme d'ailleurs dans l'ensemble des exploitations (le travail agricole à l'hectare a diminué de 20 % au sein des exploitations spécialisées de grandes cultures de moyenne et grande dimension).

### Féminisation des chefs d'exploitation

En 2010, les femmes sont un peu plus souvent qu'en 2000 chefs d'exploitation ou coexploitantes (26 % en 2010 contre 24 % en 2000). La part des femmes est la même dans les exploitations de grandes cultures que dans l'ensemble des exploitations en 2010. Par exploitation, le nombre de femmes chefs ou coexploitantes a augmenté dans les moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures, comme dans l'ensemble des exploitations, d'un peu moins de 20 %. L'obligation pour les conjoints d'exploitants d'acquiescer un statut a contribué à l'augmentation du nombre de femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes.

### Niveau de formation plus élevé

Toutes tranches d'âge confondues et à l'image de l'ensemble des spécialités, le niveau de formation des chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures s'est considérablement élevé. Au regard du niveau de formation le plus élevé, 44 % d'entre

eux ont acquis un niveau secondaire court. Près de 80 % des exploitants de moins de 40 ans détiennent un diplôme de niveau baccalauréat. Parmi toutes les spécialités, les chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures de moins de 40 ans sont les plus nombreux à avoir suivi des études supérieures (44 %). Ils le sont encore plus au sein des moyennes et grandes exploitations. La formation des chefs d'exploitations agricoles les plus jeunes est à la fois renforcée par les conditions d'obtention de la dotation jeune agriculteur (DJA) qui requiert un niveau d'études minimum et par une offre de formations élargie depuis plusieurs années. Cette évolution traduit aussi la professionnalisation des exploitations qui utilisent des techniques de production et de gestion plus pointues.

### Des chefs plus âgés

42 % des chefs d'exploitations de grandes cultures ont moins de 50 ans en 2010 contre 55 %

en 2000. Parallèlement, la part des 60 ans et plus y est aussi plus représentée, alors que pour l'ensemble de l'agriculture la part des sexagénaires est moins élevée en 2010 par rapport à 2000.

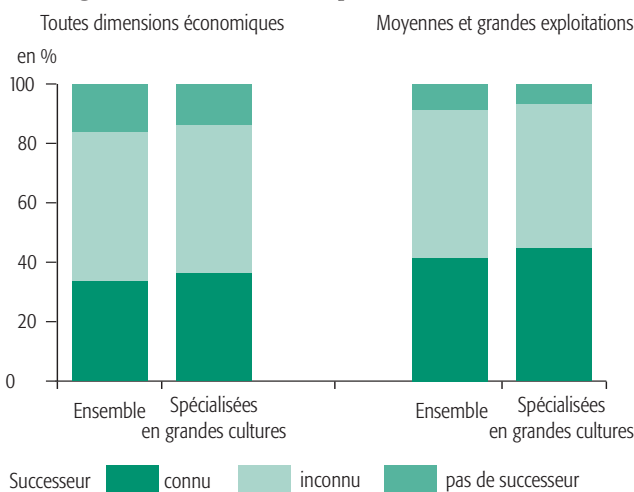
### Une succession mieux assurée

Par rapport à l'ensemble des exploitations, celles qui sont spécialisées en grandes cultures et qui ont un chef d'exploitation de plus de 50 ans connaissent davantage leur successeur. Et parmi les exploitations spécialisées en grandes cultures, les moyennes et grandes ont plus souvent un reprenneur désigné. Elles sont, par ailleurs, moins appelées à disparaître que les autres. Pour 75 % des cas, le reprenneur est un membre de la famille non coexploitant.

**Jeanne Gabrysiak  
Daniel Rodier**

*SSP - bureau des statistiques  
végétales et animales*

### Succession des chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures de plus de 50 ans en 2010



Champ : exploitations dont le chef a plus de 50 ans.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires

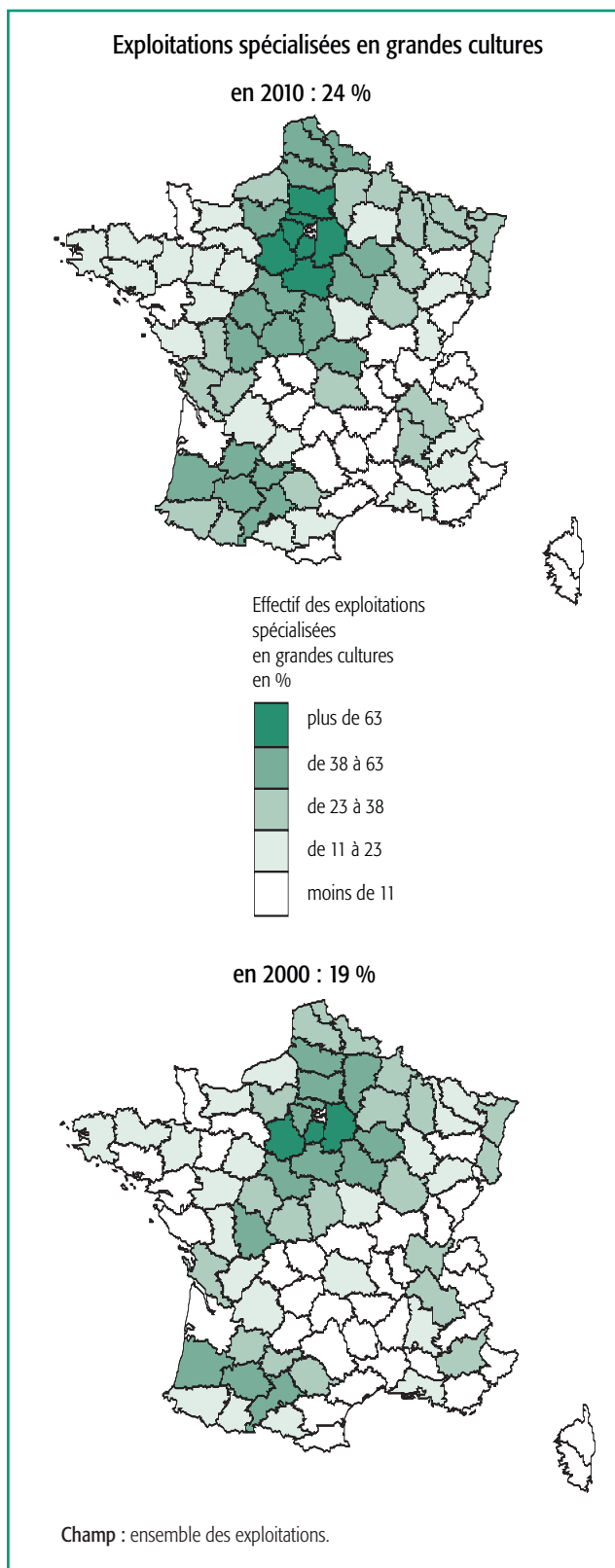
## Pas de modification notable dans la répartition régionale des cultures entre 2000 et 2010

### ■ Quelle région domine pour quelle caractéristique ?

- superficie moyenne en grandes cultures par exploitation : Ile-de-France.
- effectif d'exploitations spécialisées en grandes cultures : Midi-Pyrénées.
- surface en céréales : le Centre, notamment grâce au blé et à l'orge. L'orge s'est également beaucoup implanté en Champagne-Ardenne et s'est développée en Bourgogne. Le Centre concentre aussi la plus grande surface en colza.
- progression de la surface en grandes cultures : la Basse-Normandie (10 % en 10 ans) grâce notamment à la progression des surfaces en blé et colza.
- surface en maïs : Aquitaine. Midi-Pyrénées a perdu plus de 20 % de sa surface dans cette culture entre 2000 et 2010.
- réduction des surfaces en protéagineux : toutes les principales régions productrices, notamment Champagne-Ardenne qui a perdu 37 % de ses surfaces en protéagineux.
- cultures industrielles : Picardie grâce notamment à la betterave et à la culture de pommes de terre augmenté de près de 50 % en Haute-Normandie et dans le Centre, avec des exploitations dont la taille a grossi de presque 40 % en Haute-Normandie.
- Surfaces en pommes de terre : Picardie, Nord-Pas-de-Calais ; elles ont également augmenté de près de 50 % en Haute-Normandie et dans le Centre.

■ La proportion d'exploitations agricoles spécialisées en grandes cultures au niveau national a augmenté de cinq points entre 2000 et 2010. Cette tendance est quasi générale en France métropolitaine. Les grandes cultures restent l'affaire des plaines du Bassin Parisien, du Nord, d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées qui se sont davantage spécialisées. Leur superficie moyenne a augmenté dans la quasi-totalité des régions.

## Une répartition hétérogène sur le territoire



Source : SSP – Agreste – Recensements agricoles

<b>Le blé : des surfaces stables</b>					
	1979	1988	2000	2010	Variation 2000-2010 en %
	millier d'hectares				
Blé tendre	4 054	4 380	4 897	4 896	+ 0
Blé dur	108	287	339	506	+ 49
Orge et escourgeon	2 762	1 828	1 522	1 575	+ 3
Avoine	523	262	101	81	- 20
Triticale		127	241	383	+ 59
Seigle	130	76	30	30	- 1
Maïs y c. maïs fourrage	2 991	3 464	3 139	3 003	- 4
Sorgho	86	43	58	46	- 20
Riz	7	15	20	21	+ 3
Autres céréales	175	89	65	71	+ 10
<b>Ensemble céréales hors maïs fourrage</b>	<b>9 742</b>	<b>9 103</b>	<b>9 027</b>	<b>9 225</b>	<b>+ 2</b>
<b>Ensemble céréales y c. maïs fourrage</b>	<b>10 836</b>	<b>10 571</b>	<b>10 412</b>	<b>10 612</b>	<b>+ 2</b>
Colza	271	828	1 176	1 464	+ 24
Betteraves industrielles	540	434	409	384	- 6
Pommes de terre	204	143	158	154	- 3
<b>Ensemble grandes cultures</b>	<b>12 404</b>	<b>13 954</b>	<b>14 839</b>	<b>14 583</b>	<b>- 2</b>

**Champ :** ensemble des exploitations.

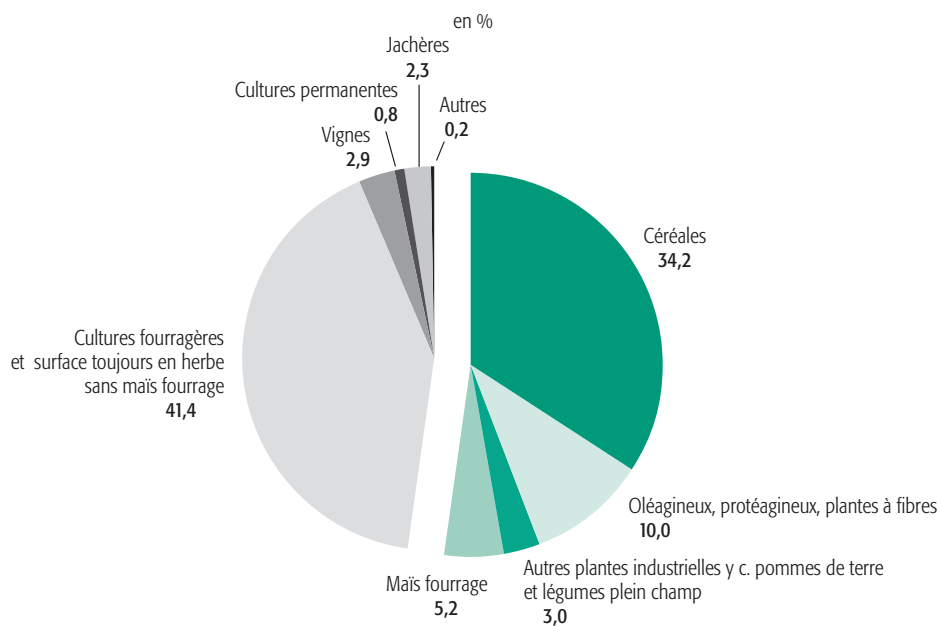
Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

### Les grandes cultures dans la SAU totale

■ Depuis 2000, la part des grandes cultures a augmenté. En effet, la jachère, obligatoire en 2000, ne l'est plus en 2010 avec la réforme de la politique agricole commune (Pac). Ainsi, sa surface a diminué de moitié au profit des céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres.

D'autre part, la diminution de la surface en grandes cultures est moindre que celle de la SAU totale.

#### Répartition de la SAU en 2010



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires

## Définitions

■ Le champ étudié ici est celui des exploitations agricoles de France métropolitaine, hors pacages collectifs.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

### ■ Grandes cultures

Dans cette étude, nous avons restreint le champ des grandes cultures et les exploitations considérées sont ici celles qui cultivent des (du) :

- céréales,
- oléoprotéagineux (dont légumes secs),
- plantes à fibres,
- cultures industrielles : betteraves industrielles, houblon, tabac, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires, semences grainières, chicorée à café, racine d'endive et autres plantes industrielles,
- maïs fourrage,
- pommes de terre,
- jachères.

■ Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoint et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation). Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les salariés saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée). Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

■ **L'unité de travail annuel** (Uta) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

### ■ La dimension économique et la spécialisation :

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique).

## Agreste : la statistique agricole

**Secrétariat général. SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 70007 - 93555 Montreuil-sous-bois Cedex. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

■ Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald ■ Conception : Yann Le Chevalier

■ Composition : SSP ■ Impression : SSP Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2012